



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021 - 55

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt,
Le 30 septembre 2021 à 19 heures 00,

Date de convocation : 18 septembre 2021
Date d'affichage : 18 septembre 2021

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Jean-Pierre FLOUR, Bernard MOUSSAY, Emilie LISSE, Betty BONNAFOUS, Sylvianne CORNET, Patrick GOMEL, Tatiana LECUYER, Marie-Françoise LECAILLE, Valérie DELATTRE, Philippe LELIEVRE

18/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX

1/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Tatiana LECUYER est nommée secrétaire de séance.

Vente du bâtiment sis 217 avenue de la Forêt

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°2021-00 en date du 29 juin 2021 relative à la désaffectation et au déclassement du bâtiment dont les références cadastrales sont AE 114 pour une surface de 257m².

Monsieur le Maire expose l'avis de valeur du bien immobilier et propose un prix de vente du bâtiment à 160 000€. Il demande au conseil municipal l'autorisation de mettre en vente le bâtiment cadastré AE 114 situé au 217 avenue de la Forêt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : 19 voix pour ; 0 contre et 0 abstention :

Art.1^{er} : approuve l'exposé de Monsieur le Maire

Art.2 : autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la vente du bâtiment cadastré AE 114.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/10/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216209080-20210930-2021_55-DE

Le Conseil Municipal : les Membres présents,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,
Le 30 septembre 2021
Le Maire

Jean-Michel DEGRENONT



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official seal.

Certifié et rendu exécutoire le : 09/10/2021

Le Maire,
Jean-Michel DEGRENONT

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official seal.
The seal is circular with the text "COMMUNE DE LA CAPELLE-LEZ-BOULOGNE" around the top and "P.-de-C." at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star above.

REÇU EN PREFECTURE
le 02/10/2021
Application agréée E-legalite.com